

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU GRAND BEAUVAISIS



RAPPORT D'ACTIVITE 2025





EDITO DU PRESIDENT

L'année 2025 aura été, une fois encore, une année particulièrement riche pour notre Pôle d'Équilibre Territorial et Rural. Riche en projets menés à bien ainsi qu'en dynamiques consolidées.

Parmi les avancées majeures, je tiens à souligner la signature du Contrat de Destination Touristique avec la Région, qui vient concrétiser un long travail de concertation et de structuration autour de notre attractivité touristique. Cette étape marque un tournant pour notre territoire, en affirmant sa capacité à se projeter collectivement dans une stratégie de développement touristique durable et partagée.

2025 a également été l'année de la signature d'un nouveau conventionnement LEADER avec la Région Hauts-de-France. Travaillé en continuité du Projet de Territoire du PETR, ce dispositif a pour ambition d'accompagner financièrement des projets visant le développement local en cohérence avec notre stratégie de territoire, portés par des acteurs coordonnés et engagés.

Nous avons également poursuivi notre action en matière de mobilité, grâce à l'organisation de commissions et rendez-vous de travail particulièrement actifs. De nombreuses contributions issues de nos élus et partenaires ont alimenté la poursuite de la réflexion afin de continuer à construire des politiques publiques cohérentes, ambitieuses et adaptées aux besoins des habitants du Grand Beauvaisis. L'ensemble de ces travaux s'inscrit en droite ligne du Contrat Opérationnel des Mobilités Ouest de l'Oise porté par la Région et signé avec elle.

Enfin, 2025 a également été riche coté aménagement du territoire. La coordination des SCoT sur le périmètre du PETR s'est poursuivie ainsi que les travaux d'élaboration du SCoT du Grand Beauvaisis (4 EPCI).

Pour ce dernier, un rapport de diagnostic ainsi qu'un Etat Initial de l'Environnement ont été établis et partagés avec les EPCI, les Personnes Publiques Associées ainsi qu'avec la population lors de réunions dédiées. Un travail spécifique autour de l'Appel à Projet « Projet d'Envergure Régionale » du SRADDET s'est également mis en place entre le PETR et les EPCI concernés. Les 3 projets déposés en 2025 dans ce cadre ont été labellisés « d'envergure régionale » par la Région Hauts-de-France.

Pour finir, le PETR a développé en 2025 ses compétences en matière de connaissance territoriale. Cela a permis d'accompagner la Communauté de Communes de la Picardie Verte dans la réalisation de son bilan de SCoT et d'enclencher les travaux relatifs à la mise en place des observatoires « habitat », « foncier », « économique », obligations de la loi Climat et Résilience de 2021.

Ainsi vous le constatez, de grandes avancées se sont encore matérialisées cette année. Ces avancées successives sont possibles grâce à une cohésion territoriale forte, une implication de tous et des relations de confiance solide.

Aujourd'hui, je forme le vœu que cette dynamique du PETR du Grand Beauvaisis continue à se développer à l'avenir dans le même climat d'intelligence collective qui a permis sa construction.

Jacques TAVEAU

Président du PETR

Vice-Président de la Communauté de communes de l'Oise Picarde

Maire de Chepoix

LES VICE-PRESIDENTS DU PETR



Dominique DEVILLERS
1er Vice-Président



Jean CAUWEL
2ème Vice-Président



Jean-Pierre ESTIENNE
3ème Vice-Président



Jean-Michel DUDA
4ème Vice-Président



Philippe HESSE
5ème Vice-Président



SOMMAIRE

I- LE PETR DU GRAND BEAUVAISIS

➤ Le Territoire	Page 4
➤ Le Projet de Territoire.....	Page 5

II- LES ACTIVITES DU PETR EN 2025

➤ La coordination des SCoT.....	Page 7
➤ L'élaboration du SCoT du Grand Beauvaisis.....	Page 8
➤ Stratégie Mobilité	Page 9
➤ L'observatoire Territorial Evolutif.....	Pages 10-11
➤ Stratégie tourisme	Pages 12-13
➤ Le Programme LEADER 2023/2027	Pages 14-15

III- L'INSTITUTION

➤ Le fonctionnement.....	Pages 16-18
▪ Le bureau	
▪ Le comité syndical	
▪ La conférence des maires	
▪ La conférence des EPCI	
➤ L'Administration	Page 19
➤ La communication.....	Page 19

I. LE PETR DU GRAND BEAUVAISIS

➔ Le Territoire

Le PETR est un outil collaboratif qui a vocation à fédérer ses EPCI membres pour la mise en œuvre d'un projet commun d'aménagement et de développement du territoire qu'il porte auprès des partenaires.

« Être plus fort ensemble » et « optimiser les réflexions, l'ingénierie » sont les objectifs ciblés par le Grand Beauvaisis afin d'établir des stratégies communes aux 5 EPCI, dans un dialogue continu, sur les sujets essentiels pour l'aménagement et le développement futur des territoires : SRADDET, SCoT, ZAN, mobilité, transition écologique, SIG, sans oublier les sujets historiques LEADER, tourisme.

Le PETR est un syndicat mixte fermé dont le régime juridique résulte de la loi du 24 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi "MAPTAM").

Les EPCI membres du PETR du Grand Beauvaisis sont :

- La communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- La communauté de communes du Clermontois
- La communauté de communes de l'Oise Picarde
- La communauté de communes du Pays de Bray
- La communauté de communes de la Picardie Verte



➔ Le Projet de Territoire

« Le projet de territoire définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du PETR. »

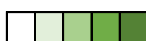
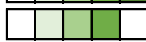


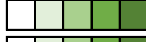



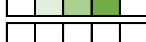
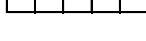
« Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les établissements publics de coopération intercommunale ou, en leur nom et pour leur compte, par le pôle d'équilibre territorial et rural. »



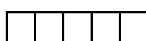
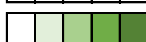
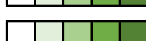




Article L5741-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le projet de territoire du PETR du Grand Beauvaisis est orienté vers des missions de connaissance territoriale et de structuration de stratégies à l'échelle du grand bassin de vie. Il est structuré autour de 4 axes de travail. **Version actualisée en novembre 2025.**

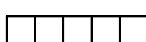
AXE MAJEUR 1 : CREER LES CONDITIONS D'UN TERRITOIRE D'EQUILIBRE ENTRE URBAIN ET RURAL

	Réalisation d'une étude juridique sur les effets des évolutions législatives sur la planification locale
	Coordination des SCoT
	Suivi et coordination de la procédure d'élaboration du SCoT Grand Beauvaisis
	Réalisation du bilan du SCoT de la CCPV
	Mise en place d'un observatoire territorial
	Alimenter la réflexion sur la mise en place d'un SIG
	Approfondissement et mise en œuvre du SIG du Grand beauvaisis
	Réalisation d'une étude mobilité et ferroviaire
	Mise en œuvre du plan d'action mobilité
	Réalisation d'un schéma de services (équipements, services, commerces)



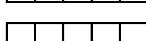
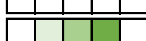

AXE MAJEUR 2 : DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

	Préparation d'un schéma des zones d'activité économique et réalisation
	Réflexions préalables à la réalisation d'un schéma de développement touristique et / ou à la labellisation Pays d'Art et d'Histoire
	Réalisation d'une stratégie tourisme
	Mise en œuvre du contrat de destination
	Poursuite du programme LEADER et écriture de la nouvelle programmation
	Travail vers la signature du conventionnement LEADER 2023
	Mise en oeuvre du programme 2023-2027

AXE MAJEUR 3 : PROMOUVOIR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

	Mise en place d'un « Club Grand Beauvaisis » sur le thème de la transition écologique autour des initiatives des EPCI : CRTE / PCAET / EPE/ PAT / autres
---	--

AXE MAJEUR 4 : PARTICIPER A L'ANIMATION TERRITORIALE EN GRAND BEAUVAISIS

	Arbitrages sur la mise en place du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)
	Mise en place d'une réflexion / étude autour d'un schéma de santé (dont urbanisme favorable à la santé)
	Mise en place et animation du Conseil de Développement en commun
	Mise en place et animation de la conférence des maires
	Suivi du projet de territoire et rapport annuel



Non activé



Définition



Lancement



En cours



Réception

II. LES ACTIVITES DE L'ANNEE 2025

L'activité 2025 : la poursuite de travaux déjà engagés et convenus dans le Projet de Territoire et des nouveaux travaux dans le cadre de l'aménagement du territoire

- Poursuite de travaux :
 - Coordination des SCoT
 - Suivi et coordination de la procédure d'élaboration du SCoT du Grand Beauvaisis (par conventionnement avec le Syndicat Mixte de SCoT) : étape diagnostic
 - Mise en œuvre du plan d'action mobilité via la commission
 - Structuration du Système d'Information Géographique du Grand Beauvaisis
 - Conventionnement et mise en œuvre du programme LEADER 2023/2027
 - Finalisation de la stratégie tourisme en contrat de destination touristique

- Nouveaux travaux :
 - Appel à projet « Projets d'Envergure Régional » du SRADDET
 - Appel à Manifestation d'Intérêt Life Biodiv France
 - Bilan de SCoT CCPV

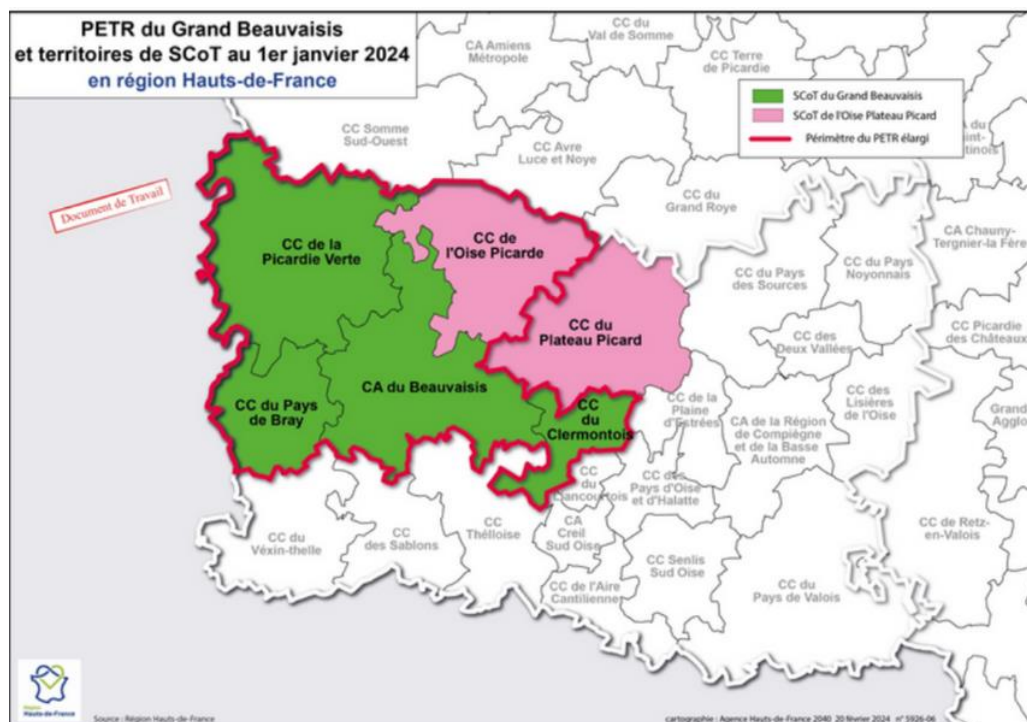
- Administration générale :
 - Bilan audit 2022/2025 (photographie avant/après)
 - Accompagnement au recrutement.
 - Poursuite de la mise en œuvre du volet communication du PETR



➔ La coordination des SCoT

Le périmètre du PETR du Grand Beauvaisis est aujourd'hui couvert par 2 périmètres de SCoT :

- SCoT du Grand Beauvaisis (4 EPCI dont 4 dans le périmètre PETR)
- SCoT de l'Oise Plateau Picard (2 EPCI dont 1 hors périmètre PETR)



Conformément au CGCT, et à la demande de ses EPCI membres, le PETR assure la coordination des SCoT pour son seul périmètre (5 EPCI).

La coordination des SCoT comprend quatre objets complémentaires :

- Apporter une aide technique/conseil aux territoires qui en éprouvent le besoin ;
- Rassembler les EPCI autour de temps d'échanges techniques continus, ainsi que des temps d'échanges politiques ponctuels en fonction des besoins/actualités ;
- Suivre l'avancement des travaux au sein de chaque EPCI ;
- Cibler et coordonner les réflexions d'échelle Grand Beauvaisis.

2025 a été une nouvelle année de révision du SRADDET des Hauts-de-France afin d'intégrer la démarche de l'Appel A Projet (AAP) Projet d'Envergure Régional (PER). La fin de l'année voit également la relance des rencontres des SCoT de la région Hauts-de-France et l'invitation de l'Oise Picarde à la visite de terrain dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Interêt Life Biodiv France.

Enfin le PETR a réalisé le bilan à 12 ans du SCoT de la Picardie Verte (par convention).



➔ L'élaboration du SCoT du Grand Beauvaisis

Par convention, le PETR s'est vu confié en 2023 par le Syndicat Mixte du Grand Beauvaisis le suivi et la coordination de la procédure d'élaboration du SCoT.

Après un travail préparatoire en 2023, et la concrétisation de la démarche en 2024 à travers le recrutement du groupement d'étude (6 bureaux d'études) ainsi que le lancement de la démarche, l'année 2025 a permis la poursuite des travaux sur la phase diagnostic et la concertation nécessaire.

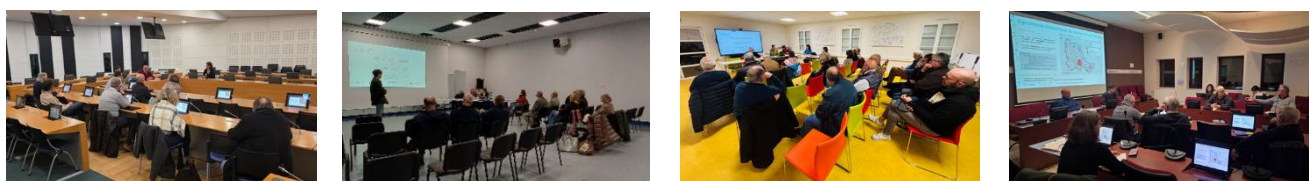
Un rapport de diagnostic complet ainsi qu'un Etat Initial de l'Environnement ont été réalisés et adressés aux EPCI et aux Personnes Publiques Associées pour prise en compte d'éventuelles remarques. Ces éléments ont fait l'objet d'une présentation auprès des élus des EPCI le 28 octobre 2025.



De la même manière, ces éléments ont été portés à la connaissance du grand public dans le cadre de la concertation.

Dates des réunions publiques :

- Lundi 17 octobre – 18h → Lachapelle-aux-Pots
- Mardi 18 novembre – 18h → Beauvais
- Mercredi 19 novembre – 18h → Feuquières
- Lundi 24 novembre – 18h → Clermont



Enfin, 2025 a vu se mettre en place dans le Grand Beauvaisis un travail spécifique autour de l'Appel à Projet « Projet d'Envergure Régionale » du SRADDET. Les 3 projets déposés ont été labellisés par la Région Hauts-de-France.

La démarche « Life Biodiv France » se poursuit avec l'accompagnement de la fédération nationale des SCoT.

L'ensemble des éléments est disponible sur le site internet dédié à l'élaboration du SCoT du Grand Beauvaisis.

<https://scot-grandbeauvaisis.auddice.fr>



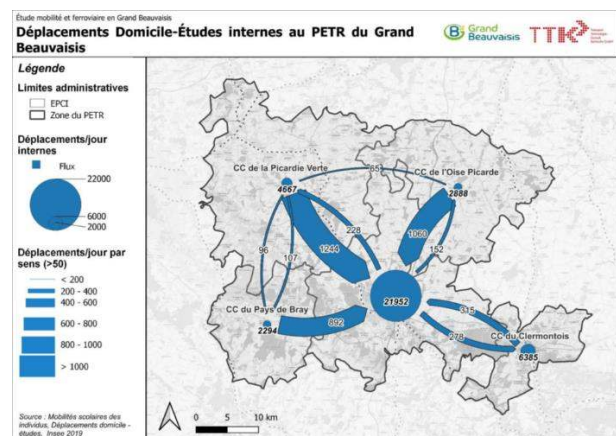
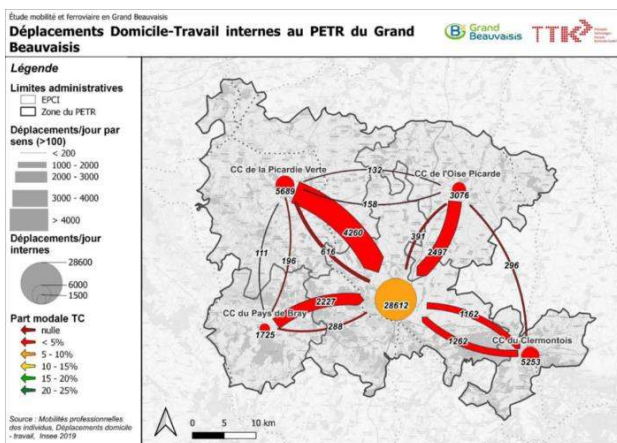
➔ Stratégie Mobilité

Durant l'élaboration du projet de territoire, le thème de la mobilité est ressorti comme un enjeu important pour le Grand Beauvaisis.

L'intermodalité, la moindre utilisation de la voiture ainsi que les questions d'organisation territoriale urbaine/rurale étant au cœur des préoccupations, une étude a été lancée en 2023, visant à :

- Appréhender les mobilités des populations à l'échelle du PETR
- Structurer une vision collective de la mobilité à l'échelle du Grand Beauvaisis
- Dégager des synergies et champs d'actions communs utiles au territoire de manière pérenne

Les travaux ont débouché en 2024 sur un plan d'action d'échelle PETR visant à travailler à une coordination avec les EPCI compétents et la création d'une commission mobilité pour organiser et suivre la mise en œuvre du plan d'action. Ces éléments se retrouveront dans le Contrat Opérationnel des Mobilités, travaillé par la Région dans le cadre des bassins de mobilité.



En 2025, le travail de la commission a consisté à maintenir la dynamique collective de structuration. Trois chantiers prioritaires ont été identifiés dans une logique d'actualisation continue et de complémentarité :

- Harmonisation de l'offre de covoiturage :
 - Opérateurs, Lignes, Aires.
- Valorisation du maillage ferroviaire existant en vue de contribuer aux travaux de définition du Contrat Opérationnel des Mobilités piloté par la Région Hauts-de-France pour le bassin de mobilité ouest de l'Oise
 - Roissy-Picardie Arrêts Clermont, Beauvais / Abancourt, Beauvais / Paris, Beauvais / Creil,
- Identification des axes stratégiques du réseau des cars interurbains et proposition de travailler à des pistes de clarification.
 - 601 Amiens / Beauvais, 602 Beauvais / Clermont, 610 Gournay / Beauvais

Ces travaux et réflexions devront se poursuivre en 2026 afin d'alimenter et de mettre en œuvre le Contrat Opérationnel des Mobilités Ouest de l'Oise signé avec la Région Hauts-de-France.

➔ L'observatoire territorial évolutif

Le projet de territoire du PETR du Grand Beauvaisis est orienté vers des missions de connaissance territoriale et de structuration de stratégies à l'échelle du grand bassin de vie.

Pour ce faire, la réalisation d'un observatoire territorial continu permet d'appréhender les phénomènes complexes et interdépendants à l'œuvre sur le territoire. Ce regard ainsi porté sur l'espace géographique est un outil de connaissance collectif (PETR et EPCI) permettant d'aider les prises de décisions à différentes échelles.

Cet observatoire a vocation à :

- Accompagner l'émergence d'une vision stratégique à l'échelle du PETR Grand Beauvaisis et son suivi dans le temps
- Alimenter le PETR et les EPCI dans leurs missions quotidiennes et leurs obligations de suivi des documents de planification (PLUi-H-M, SCoT, ...)
- Respecter les obligations de la Loi Climat et Résilience (observatoire de l'habitat, observatoire foncier, observatoire économique...)



- 11 champs thématiques, 110 indicateurs environ
- 1 outil en ligne évolutif
- 1 rapport d'analyse

En cette fin d'année, le système d'information géographique se structure avec :

- La mise en place de la solution technique retenue
- La récupération de données auprès de différentes plateformes pour commencer à constituer la base de données SIG
- La récupération de données internes au territoire en fonction des projets

La mise en place d'une commission Connaissances Territoriales permettra d'organiser et de prioriser le travail afin de garantir une feuille de route collective.

L'ensemble des éléments est disponible sur le site internet du PETR

<https://grandbeauvaisis.fr/>



➔ Stratégie tourisme

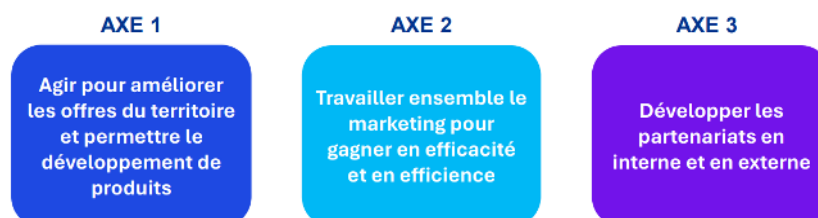
L'année 2025 marque l'aboutissement d'un travail de longue haleine engagé autour de la stratégie touristique du territoire.

La démarche qui a conduit à la signature du Contrat de Destination Touristique en 2025 s'appuie sur un principe fort: fédérer les énergies sans gommer les spécificités locales. Chaque EPCI membre conserve ainsi son identité, ses sites emblématiques et ses priorités, tout en s'inscrivant dans une stratégie commune à l'échelle du PETR.



Ce projet est le résultat d'un travail d'étude et de co-construction, qui a permis d'acter l'envie collective de "faire destination" et d'initier l'élaboration d'une stratégie opérationnelle. Il s'agit d'une première étape vers une nouvelle politique locale de développement touristique, portée par une ambition de progression réaliste, capable d'être menée à bien. Cette trajectoire vise un développement touristique progressif et concerté.

La première étape de cette stratégie a défini trois axes prioritaires :



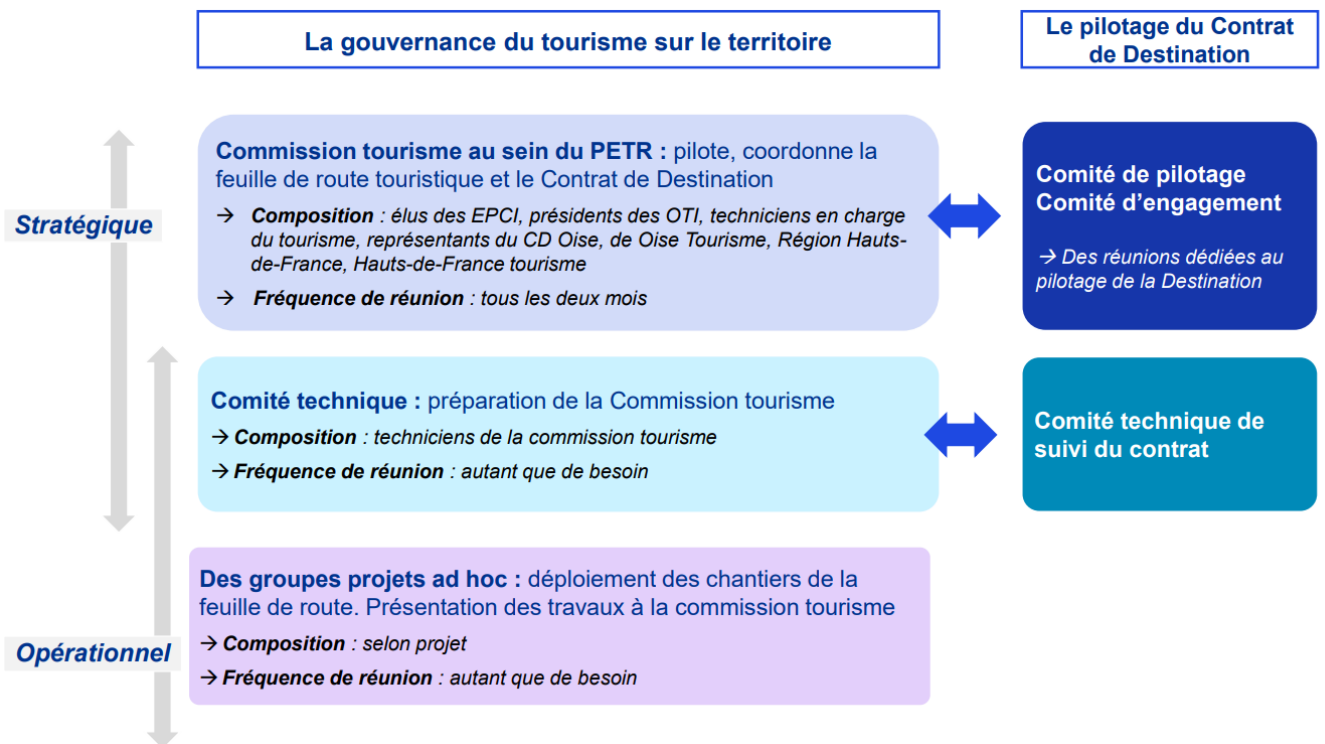
La signature du contrat en fin d'année 2025 symbolise cette dynamique collective et ouvre une nouvelle phase de mise en œuvre.



Il a également été décidé de mettre en place une gouvernance complète du contrat de destination : une Commission Tourisme au sein du PETR, appuyée par un Comité Technique chargé de préparer ses travaux.

Sur le plan opérationnel, des groupes projets seront constitués selon les thématiques à traiter, ainsi qu'un Comité de Pilotage et un Comité d'Engagement pour assurer le suivi global du contrat et proposer les grandes étapes.

La gouvernance du contrat de Destination



Ce dispositif ouvre une nouvelle étape : celle d'une promotion touristique concertée, pensée à l'échelle du territoire, et porteuse de retombées positives pour son développement économique, culturel et patrimonial.

L'ensemble des éléments est disponible sur le site internet du PETR

<https://grandbeauvaisis.fr/>



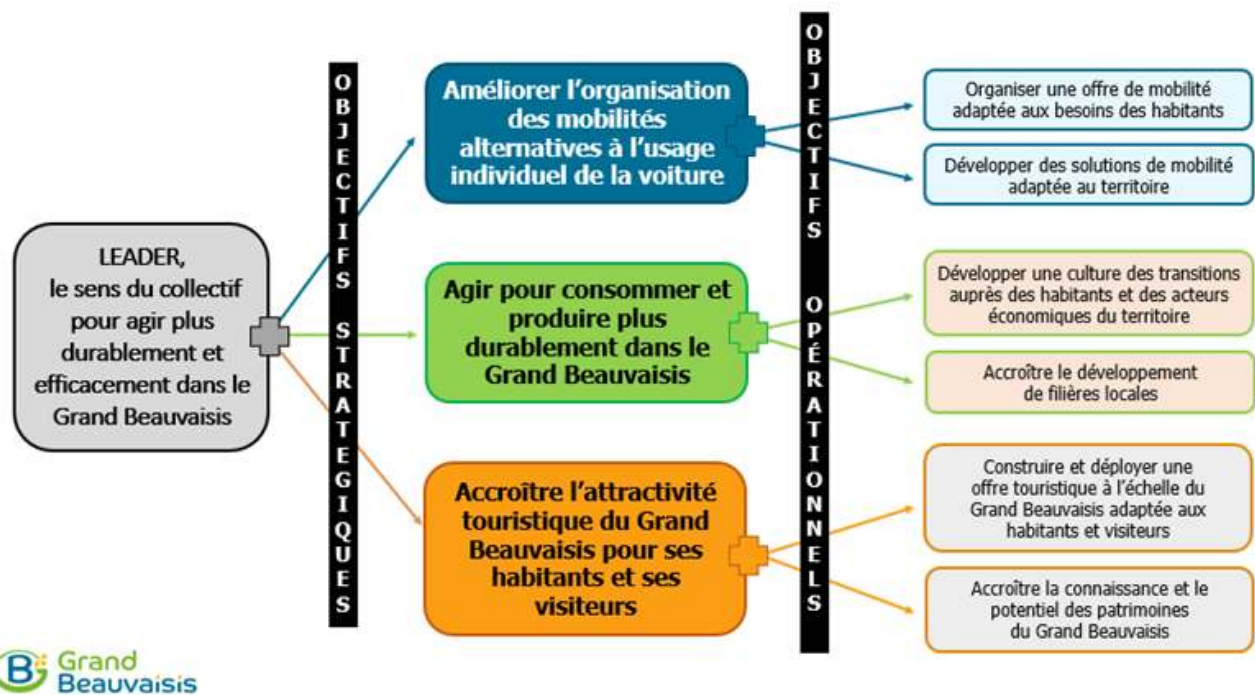
➔ Le Programme LEADER 2023 – 2027

« Le sens du collectif pour agir plus durablement et efficacement dans le Grand Beauvaisis »

Le PÉTR du Grand Beauvaisis s'est engagé dès 2021 dans la nouvelle programmation européenne LEADER 2023-2027. Cette démarche visait à permettre au territoire de poursuivre son engagement en faveur d'un développement rural équilibré, durable et concerté.

Fin 2023, la candidature du PÉTR a été retenue, marquant une reconnaissance de la stratégie proposée. Depuis le début de l'année 2024, un travail préparatoire a été conduit afin de définir les modalités de mise en œuvre, préciser les règles de gestion et préparer la convention officielle avec l'Autorité de Gestion. Ce travail de fond s'est conclu dans la seconde partie de l'année 2025 avec la signature du conventionnement, ouvrant la voie au lancement opérationnel du programme.

Le programme, répond à la Stratégie Locale de Développement (SLD) élaborée par le PÉTR. Cette stratégie s'inscrit elle-même dans le cadre plus large du projet de territoire porté par le PÉTR



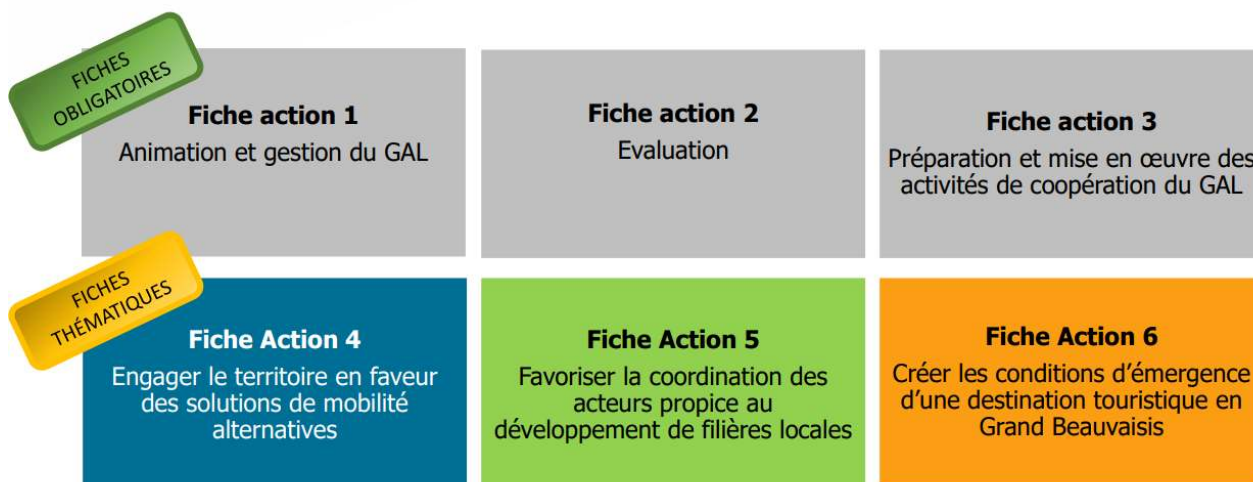
En tant que porteur juridique du programme LEADER, le PÉTR du Grand Beauvaisis a la responsabilité de veiller à ce que les projets financés soient cohérents avec les orientations stratégiques et les priorités du territoire, tout en respectant les exigences fixées par l'Union européenne et la Région.

Installation du Comité de Programmation



Le Comité de Programmation, durant lequel les membres des collèges publics et privés ont été officiellement installés dans leurs fonctions, s'est tenu le 24 juin 2025. Cette instance, essentielle au pilotage du programme, garantit une gouvernance équilibrée et représentative de l'ensemble des acteurs du territoire.

Les fiches Actions



L'enveloppe financière

L'enveloppe globale pour mettre en œuvre ces actions est de **1 008 713 €**.

Pour comparaison, elle représente un tiers de moins que la programmation précédente



Accompagnement des territoires

Des présentations du programme auprès des élus dans chacun des territoires se sont tenues au cours du dernier trimestre, et trois rencontres avec les techniciens des EPCI sur les thématiques Tourisme, Mobilité et Filières Locales ont eu lieu les 11 et 12 décembre derniers.



Un guide aux porteurs est également disponible sur le site internet du PETR

<https://grandbeauvaisis.fr/>



III. L'INSTITUTION






➔ Le fonctionnement

Le comité syndical

Conformément à ses statuts, l'assemblée délibérante du PETR est composée de **24 délégués titulaires** et de **24 délégués suppléants**, assurant la représentativité des EPCI membres, dont la répartition est fixée statutairement en tenant compte du poids démographique de chacun.



24 délégués titulaires
24 délégués suppléants

	<p>8 titulaires</p> <p>8 suppléants</p>	<p>Mesdames CAYEUX, COLIGNON, Messieurs CARMINATI, DEVILLERS, DUFLLOT, DUFOUR, PIA et VANYSACKER. Mesdames LEJEUNE, JACQUES, Messieurs BOURLEAU, CHISS, CORDIER, DORIDAM, HAEZEBROUCK et SAHNOUN</p>
	<p>5 titulaires</p> <p>5 suppléants</p>	<p>Madame DUFRANNE, Messieurs CHEMIN, COFFINEAU, HESSE et OLLIVIER Mesdames ANSART, SORBARA, Messieurs MAUGER, RANDON, VANNIER</p>
	<p>4 titulaires</p> <p>4 suppléants</p>	<p>Messieurs CAUWEL, TAVEAU, TRIBOUT et VASSELLE Messieurs DUFRESNES, GERMAIN, NOËL et TOURAIN</p>
	<p>4 titulaires</p> <p>4 suppléants</p>	<p>Madame CUVELIER, Messieurs DANIEL, ESTIENNE et VERBEKE Messieurs DECOCK, GILLES, LARCHER et SMESSAERT</p>
	<p>3 titulaires</p> <p>3 suppléants</p>	<p>Messieurs DUDA, BATOT et LEVASSEUR, Messieurs DUFOUR, HUE et VERMELEUN</p>

Le bureau syndical

Le Président	➔ Jacques TAVEAU
Les Vice-Présidents	➔ Jean CAUWEL
	➔ Dominique DEVILLERS
	➔ Jean-Michel DUDA
	➔ Jean-Pierre ESTIENNE
	➔ Philippe HESSE



4

Réunions de bureau

Les membres du Bureau se réunissent systématiquement 15 jours avant le Comité syndical, et lorsque l'activité le nécessite.

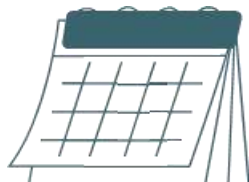


Lundi 22 janvier 2025
Lundi 16 juin 2025
Lundi 15 septembre 2025
Lundi 24 novembre 2025

4

Comités syndicaux

Ils se tiennent à minima une fois par trimestre au siège du PETR.



Lundi 03 février 2025
Lundi 30 juin 2025
Lundi 29 septembre 2025
Lundi 08 décembre 2025



100% des délibérations proposées votées à l'unanimité



**26
délibérations**

- 10 : Administration Générale
- 7 : Budget et Finances
- 4 : Ressources humaines
- 5 : Programmes et missions

La Conférence des EPCI

Cette conférence réunit le bureau du PETR, la gouvernance des EPCI et les DGS des EPCI. Cette conférence instaurée en 2022 s'est déroulée de nouveau **le 04 novembre 2025**. Cette séance organisée en fin d'année permet de faire le bilan de l'année et faire émerger conjointement les orientations de l'année à venir à proposer pour débat en Comité syndical de fin d'année.



La Conférence des maires

Dernière de la mandature, la conférence des maires s'est tenue le 18 décembre 2025 à BEAUVAIS, sur le territoire de la CAB. Cette conférence annuelle a vocation à présenter l'avancement du projet du territoire sur l'année achevée et d'informer sur les perspectives de l'année suivante.



Le Conseil de développement

Le CGCT prévoit la mise en place d'un conseil de développement. Compte tenu du contexte organisationnel et des priorisations, la mise en place du conseil de développement sera activé après le renouvellement des instances en 2026.

➔ L'administration générale

L'audit réalisé en 2022 a permis d'ouvrir 3 chantiers thématiques : administratif, financier et RH. En 2025 une photographie « Avant/Après » a été réalisée.

La conclusion est la suivante : « Du redressement à la performance du PETR : un outil aujourd'hui solide pour le territoire du Grand Beauvaisis. »

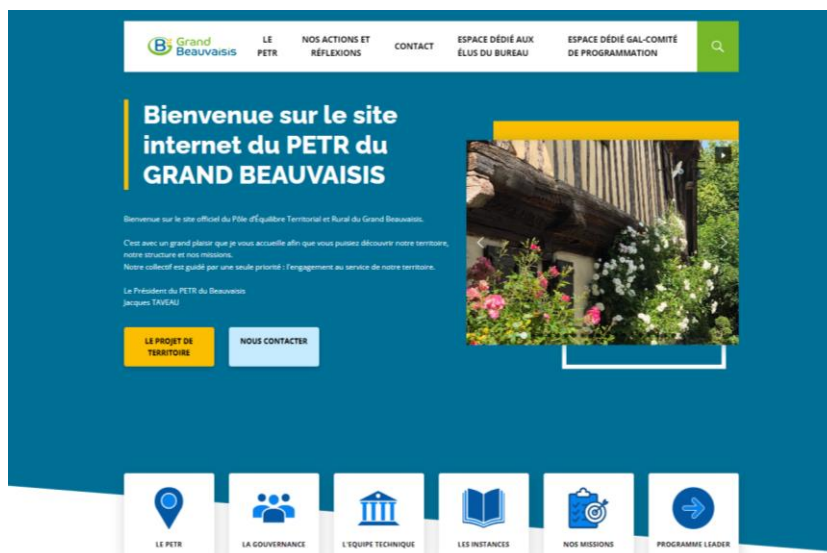


➔ La communication

Le nouveau site internet du PETR, mis en ligne cette année, constitue une avancée majeure. Plus clair, plus ergonomique et enrichi en contenus, il permet de mieux présenter les missions du PETR, de suivre l'actualité des projets, et d'accéder à de nombreuses ressources (observatoire, publications, cartographies, etc.).

Il a été enrichi tout au long de l'année.

Il est pensé comme un outil d'information et de valorisation du travail engagé.



Consultez le site internet du PETR

<https://grandbeauvaisis.fr/>





Nous contacter



- **Siège social**

48, rue DESGROUX à 60000 BEAUVAIS

- **Bureau**

25, rue Maurice Segonds – Bâtiment Harmonie 60000 BEAUVAIS



- **03.44.15.68.80**



- **Contact.petr@beauvaisis.fr**



- **www.grandbeauvaisis.fr**

Responsable de la publication : Jacques TAVEAU

Rédaction : Magali DELBOUILLE, Agnès WAWRIN,

Conception : PETR

Photos : PETR / **Illustrations libres de droit**

- Diffusion gratuite
- Imprimé par nos soins en **60** exemplaires
- Reproduction totale ou partielle interdite

